

Projet de stratégie antidrogue de l'Union européenne pour la période 2005-2012

2004/2221(INI) - 06/12/2004 - \${summary.subTitle}

Le Conseil européen a adopté la stratégie antidrogue pour la période 2005-2012, qui sera incluse dans le Programme de La Haye. Cette stratégie contribuera de manière décisive à lutter efficacement contre l'usage et le trafic de drogues en vue de garantir un niveau élevé de protection de la santé, de bien-être et de cohésion sociale, ainsi qu'un niveau élevé de sécurité pour le grand public. Le Conseil européen a invité la Commission à présenter au Conseil une proposition relative à un plan d'action pour la mise en oeuvre de la stratégie au cours de la période 2005-2008, en vue de son adoption par le Conseil au début de l'année 2005, et à préparer une évaluation de sa mise en oeuvre en 2008.